

DÉFINITIONS :

COMMANDE ou RÉSERVATION ou LOCATION : Achat des Services.

SERVICES : Hébergement locatif ou emplacement.

HÉBERGEMENTS : Caravane, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

CLIENT : Toute personne physique non professionnelle effectuant une Réservation auprès du Prestataire.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement sur le terrain de camping Le Bois de la Gachère (« le Prestataire ») aux clients non professionnels (« les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet www.leboisdelagachere.com, par téléphone, courrier postal ou électronique, ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services.

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site Internet www.leboisdelagachere.com ou sur support écrit, papier ou électronique, en cas de réservation par un autre biais que le site Internet. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de Commande. Le choix et l'achat d'un Service relèvent de la responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment de celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Elles sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel contradictoire. Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées avant la validation de sa Commande. Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de passation de la Commande par le client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à : Camping Le Bois de la Gachère, 1 route de la Gachère 85340 LES SABLES D'OLONNE.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.leboisdelagachere.com soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2 - RÉSERVATIONS

Le Client sélectionne sur le site Internet ou renseigne sur tout document transmis par le Prestataire les Services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

- consultation des disponibilités ;
- sélection du séjour ;
- choix des options ;
- validation de la Commande ;
- règlement des sommes demandées lors de la Réservation.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement toute erreur.

La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de réservation dans les locaux où le Prestataire commercialise ses Services.

Toute Commande passée sur le site Internet www.leboisdelagachere.com constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire. Toute Commande est nominative et ne peut être cédée sans l'accord préalable du Prestataire.

ARTICLE 3 - TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur lors de l'enregistrement de la Commande par le Prestataire. Les prix sont exprimés en euros, toutes taxes comprises lorsque celles-ci sont applicables.

Les tarifs tiennent compte des éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur son site Internet ou sur tout autre support de communication. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité telle

qu'indiquée sur le site internet www.leboisdelagachere.com ou dans le courriel adressé au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

Les éventuels frais de traitement, de gestion, options et prestations complémentaires sont facturés dans les conditions indiquées sur le site Internet ou dans les documents adressés au Client et sont portés à sa connaissance préalablement à la passation de la Commande. Le paiement demandé au Client correspond au montant de la Commande, augmenté, le cas échéant, des frais et prestations complémentaires applicables.

3.1. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la collectivité compétente, n'est pas comprise dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par nuitée conformément à la réglementation et aux tarifs en vigueur pendant le séjour. Elle est due par les personnes qui y sont assujetties.

3.2. FRAIS DE SERVICE ENVIRONNEMENTAUX

Des frais de service environnementaux sont facturés en complément du prix du séjour, selon le montant et les modalités indiqués dans la grille tarifaire en vigueur au moment de la réservation. Ils contribuent notamment au financement des actions visant à réduire et à gérer les déchets, à économiser l'eau et l'énergie ainsi qu'à assurer une gestion durable du site.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ACOMPTE

Pour toute réservation, un acompte correspondant à 30 % du prix total du séjour est exigé lors de la Réservation.

Les sommes versées viennent en déduction du montant total du séjour. Le solde du prix du séjour devra être intégralement réglé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée. Pour toute Réservation effectuée moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité du prix du séjour est exigible lors de la Réservation. Les conséquences d'une annulation par le Client sont déterminées conformément à l'article 6.

4.2. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire. Les moyens de paiement acceptés sont ceux indiqués au Client au moment de la Réservation.

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Prestataire se réserve le droit, dans les conditions légalement applicables, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. HÉBERGEMENT ET EMPLACEMENT

L'hébergement pourra être occupé à partir de 16 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 10 heures le jour du départ. L'emplacement pourra être occupé à partir de 14 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 12 heures le jour du départ.

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes à leur capacité autorisée.

Les véhicules supplémentaires autorisés sur l'emplacement, notamment voiture, utilitaire ou remorque, sont strictement destinés à un usage de stationnement ou utilitaire. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés comme moyen d'hébergement ou de couchage, que ce soit de manière permanente ou occasionnelle. Toute utilisation contraire pourra entraîner une facturation complémentaire, voire, lorsque les circonstances le justifient, la résiliation du séjour dans les conditions prévues par les présentes CGV et le règlement intérieur.

Propreté, inventaire et dégradations des hébergements

En l'absence d'état des lieux d'entrée, le Client est présumé avoir reçu l'hébergement en bon état de propreté et de réparations locatives. Le client est donc invité à signaler au bureau d'accueil, dès son arrivée, toute anomalie constatée. Les hébergements doivent être restitués dans un état de propreté conforme à celui constaté lors de leur mise à disposition. Le Client s'engage à effectuer, avant son départ, le rangement et le nettoyage de l'hébergement et à le restituer débarrassé de ses déchets.

Lorsque l'état de l'hébergement à l'issue du séjour nécessite une intervention de nettoyage en raison du non-respect de ces obligations, un forfait de remise en état de 150 € pourra être facturé au Client.

Les frais exceptionnels ne relevant pas du nettoyage courant, notamment les frais de pressing, de traitement spécifique ou de nettoyage rendu nécessaire par une dégradation ou un usage anormal de l'hébergement, pourront être facturés en supplément lorsqu'ils sont justifiés.

Toute dégradation, détérioration, casse ou disparition concernant l'hébergement, ses équipements, mobiliers ou accessoires et imputable au Client pourra donner lieu à la facturation des frais nécessaires à leur réparation, leur remise en état ou leur remplacement.

L'état de l'hébergement, de son inventaire et de ses équipements à la fin du séjour doit être conforme à celui constaté lors de l'entrée dans les lieux, sous réserve de l'usure normale résultant d'un usage conforme.

Bracelet

Le port d'un bracelet remis par le Camping au début du séjour pourra être imposé afin de permettre l'accès à l'espace aquatique et, plus généralement, aux équipements concernés du Camping. Un bracelet est remis à chaque occupant déclaré lors de la Réservation. Il doit être conservé pendant toute la durée du séjour et ne peut être prêté ou transmis à un tiers. En cas de non-port du bracelet, l'accès aux équipements concernés pourra être refusé.

5.2. DÉPÔT DE GARANTIE - HÉBERGEMENT ET REMISE EN ÉTAT

Pour toute location d'un hébergement, deux garanties distinctes sont demandées au Client :

- une garantie hébergement de 500 €, destinée à garantir les éventuelles dégradations, détériorations, casses, disparitions ou frais de remise en état concernant l'hébergement, ses équipements, mobiliers et accessoires ;
- une garantie remise en état de 150 €, destinée à garantir le paiement du forfait de remise en état prévu à l'article 5.1 lorsque l'hébergement n'est pas restitué dans l'état de propreté requis.

Pour des raisons techniques liées au fonctionnement du prestataire de sécurisation des cautions utilisé par le Camping, ces deux garanties distinctes font l'objet d'une seule demande de dépôt de garantie d'un montant total de 650 € via Swikly.

Cette présentation sous la forme d'un dépôt de garantie unique de 650 € ne modifie ni la nature ni l'affectation respective des deux garanties : 500 € au titre de l'hébergement et 150 € au titre de la remise en état.

Le dépôt de garantie doit être constitué dans les 10 jours précédant la remise des clés, selon les modalités communiquées au Client.

En cas de manquement aux obligations de nettoyage prévues à l'article 5.1, le forfait de remise en état de 150 € pourra être appliqué. En cas de dégradation, détérioration, casse, disparition ou autre dommage imputable au Client, les frais correspondants pourront être réclamés au titre de la garantie hébergement, à hauteur des frais effectivement occasionnés et justifiés.

Les deux garanties pourront être mobilisées séparément ou cumulativement lorsque les circonstances le justifient. L'application du forfait de remise en état de 150 € n'exclut donc pas la facturation distincte des dégradations ou éléments manquants constatés.

Le dépôt de garantie ne constitue pas une limite de responsabilité. Lorsque le montant du préjudice imputable au Client excède le montant du dépôt de garantie, le Camping pourra réclamer au Client les sommes complémentaires correspondant aux frais effectivement occasionnés et justifiés.

En l'absence de dégradation, d'élément manquant ou de manquement aux obligations de nettoyage, aucune somme ne sera réclamée au Client au titre de ces garanties.

ARTICLE 6 - RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SÉJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes, que ce soit pour la totalité ou pour une partie du séjour prévu, sauf faute imputable au Prestataire.

6.1. MODIFICATION

En cas de demande de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter la demande dans la limite des disponibilités. Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée comme une annulation partielle et soumise aux conditions d'annulation prévues ci-après.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ou une arrivée tardive imputable au Client ne pourra donner lieu à aucun remboursement correspondant aux prestations non utilisées.

6.3. ANNULATION

Si le Client a valablement souscrit une assurance annulation, les modalités de prise en charge et d'indemnisation sont celles prévues par les conditions générales du contrat d'assurance souscrit.

À défaut de souscription d'une assurance annulation, en cas d'annulation de la Réservation par le Client, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement des sommes versées ne sera consenti, sous réserve des dispositions légales impératives éventuellement applicables.

Les éventuels frais de traitement et de gestion régulièrement portés à la connaissance du Client resteront acquis au Prestataire. Il appartient au Client ayant souscrit une assurance annulation d'effectuer les démarches nécessaires auprès de l'assureur conformément aux conditions de son contrat.

6.4. CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Lorsque l'exécution du contrat est affectée par une mesure prise par les pouvoirs publics, un événement exceptionnel ou une circonstance relevant d'un régime légal particulier, les droits et obligations respectifs du Client et du Prestataire seront déterminés conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables à la situation concernée.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉ DU CLIENT

7.1. RESPONSABILITÉ CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation. Au minimum une personne majeure, âgée de 18 ans révolus, par Réservation doit être déclarée au contrat et présente tout au long du séjour. Un mineur n'est pas autorisé à séjourner seul sur un emplacement ou dans un hébergement. Le terrain de camping n'étant pas agréé pour offrir une prestation de séjours organisés hors du domicile familial pour mineurs, les mineurs ne sont pas admis sans être accompagnés d'un de leurs parents ou représentants légaux.

7.2. ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés sous la responsabilité de leurs maîtres, moyennant les tarifs applicables et dans les conditions prévues par le Camping. Les NAC et les animaux dont la présence est interdite par la réglementation ou le règlement intérieur ne sont pas admis. Le carnet de vaccination à jour de l'animal pourra être demandé à l'arrivée. Les animaux domestiques ne sont pas admis dans les bâtiments à usage commun, dans l'espace aquatique et sur les aires de jeux. Ils doivent être tenus en laisse dans l'enceinte du Camping et ne doivent en aucun cas rester seuls dans les hébergements, même momentanément. Les déjections des animaux doivent être ramassées par leur maître et déposées dans une poubelle.

7.3. TENUE ET ASPECT DES INSTALLATIONS

Une tenue correcte est exigée dans les espaces communs. Dans le Camping, les espaces intérieurs communs et les hébergements locatifs sont non-fumeurs. Les règles relatives aux tenues de baignade autorisées sont précisées par le règlement intérieur et/ou les affichages présents à l'entrée de l'espace aquatique. Les bracelets sont obligatoires dans l'espace aquatique lorsqu'ils ont été remis aux occupants.

7.4. INCENDIE

Les feux ouverts sont interdits, sauf dans les conditions expressément autorisées par le Camping. Les mégots ne doivent en aucun cas être jetés ou écrasés sur le terrain. Le Client est tenu de respecter l'ensemble des consignes de sécurité incendie communiquées ou affichées par le Camping.

7.5. VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Pour des raisons de sécurité, Il est strictement interdit de brancher un véhicule électrique sur une prise électrique d'un hébergement ou d'un emplacement qui n'est pas spécifiquement destinée à la recharge des véhicules électriques. Les prises électriques ordinaires du Camping ne sont pas conçues pour cet usage. Le Client doit utiliser les bornes ou équipements spécifiquement prévus à cet effet.

7.6. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Le Client est également responsable du respect du règlement intérieur par les personnes participant à son séjour. Le non-respect grave ou répété du règlement intérieur pourra entraîner la résiliation du contrat et les mesures prévues par ledit règlement, sans préjudice des dispositions légales applicables.

ARTICLE 8 - RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE - GARANTIE

8.1. GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 24h à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 3 jours suivant la constatation par le Prestataire du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client et le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.leboisdelagachere.com du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

8.2. UTILISATION DES INSTALLATIONS ET ESPACE AQUATIQUE

Le Client est tenu d'utiliser les installations et équipements du Camping conformément à leur destination, aux consignes affichées et au règlement intérieur. La surveillance des enfants mineurs incombe à leurs parents ou aux adultes qui en ont la responsabilité pendant le séjour. Les règles particulières applicables à l'espace aquatique, aux bassins et aux équipements de loisirs sont précisées par le règlement intérieur et les affichages présents sur place.

ARTICLE 9 - DROIT DE RÉTRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 10 - PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le Prestataire met en œuvre des traitements de données à caractère personnel nécessaires notamment à la gestion des Réservations et des séjours, à la relation avec les Clients et prospects, au traitement des demandes, à la facturation et à la comptabilité, au respect de ses obligations légales et réglementaires et à la prospection commerciale lorsqu'elle est autorisée.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que pendant les durées imposées ou autorisées par la réglementation. Elles sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire ainsi qu'aux éventuels prestataires auxquels leur transmission est nécessaire pour l'exécution des Services.

Dans les conditions prévues par la réglementation applicable, les personnes concernées disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et, lorsqu'il est applicable, d'un droit à la portabilité de leurs données. Ces droits peuvent être exercés par e-mail à contact@camping-gachere.com ou par courrier à : Camping Le Bois de la Gachère, 1 route de la Gachère, 85340 LES SABLES D'OLONNE. Les personnes concernées disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

10.1. DROIT À L'IMAGE

La participation au séjour n'emporte pas, à elle seule, autorisation pour le Camping d'utiliser l'image du Client ou des autres participants au séjour à des fins publicitaires ou de communication. Lorsque le Camping souhaite utiliser une photographie ou une vidéo permettant d'identifier une personne, l'autorisation nécessaire est recueillie séparément lorsque celle-ci est requise. Pour les personnes mineures, les autorisations nécessaires sont recueillies auprès de leurs représentants légaux.

ARTICLE 11 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du site Internet www.leboisdelagachere.com est la propriété du Prestataire et/ou de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle non autorisée de ce contenu est interdite et susceptible de constituer une contrefaçon. Il en va de même des noms, logos, photographies et, plus largement, de toute représentation graphique ou textuelle appartenant au Prestataire ou utilisée et diffusée par lui.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fera foi en cas de difficulté d'interprétation ou de litige.

ARTICLE 13 - RÉCLAMATIONS - MÉDIATION - LITIGES

En cas de contestation, le Client est invité à adresser préalablement une réclamation au Camping afin de rechercher une solution amiable.

Conformément aux dispositions applicables du Code de la consommation, tout Client consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait au Prestataire, après avoir préalablement adressé une réclamation écrite au Prestataire.

Le médiateur de la consommation dont relève le Camping est : CM2C - Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice, 14 rue Saint-Jean, 75017 PARIS - www.cm2c.net.

À défaut de résolution amiable, le litige pourra être soumis aux juridictions compétentes dans les conditions de droit commun.

ARTICLE 14 - INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir reçu, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, les présentes Conditions Générales de Vente ainsi que les informations et renseignements précontractuels requis par la réglementation applicable, et notamment :

- les caractéristiques essentielles des Services ;
- le prix des Services et les éventuels frais annexes ;
- les modalités de paiement et d'exécution du contrat ;
- les informations relatives à l'identité et aux coordonnées du Prestataire ;
- les conditions applicables à la modification et à l'annulation du séjour ;
- les informations relatives aux garanties et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- les modalités de traitement des réclamations ;
- la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation ;
- l'absence de droit de rétractation lorsque la réglementation le prévoit.

Le fait de commander un Service auprès du Prestataire emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

Version applicable aux réservations effectuées pour la saison 2027.